

Ecole
Un préau pour l'école
Jean-Rostand



Patrimoine
Le lavoir
reconstruit



Crégy-lès-Meaux



Septembre 2008

Actualités

N°3



édito

Chères
crégyssoises,
chers crégyssois,

La rentrée des
élèves des écoles

maternelle, primaire et du collège
marque la fin des congés d'été.
Près de 760 enfants crégyssois seront
scolarisés à Crégy-lès-Meaux cette
année soit 17% de la population.

Au cours de l'été, les services
municipaux se sont activés pour que
tout soit opérationnel le jour J.

Les enfants de l'école primaire Jean-
Rostand découvriront leur nouveau
préau et le personnel de cette école
un nouveau parking.

Quant au collège, les repas seront
servis dans un réfectoire flambant
neuf et l'extension des locaux se
terminera au cours du 1^{er} trimestre
de l'année scolaire.

Le début du mois de septembre est
aussi l'occasion, au cours de la
journée des associations, de venir
s'inscrire ou de renouveler son
inscription dans les nombreux clubs
sportifs, culturels, et de loisirs.

De nouvelles associations feront leur
apparition, tous seront heureux de
vous recevoir à la salle Signoret-
Montand le 6 septembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous
une bonne rentrée.

Bien à vous,
Gérard Chomont



14 juillet

Journée de Fête nationale à Crégy

*Les 13 et 14 juillet, feu d'artifice, bal populaire et animations ont rythmé
Ces deux journées de fête.*

Cette fête a été créée en 1880 pour commémorer la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 (symbole de la réconciliation nationale), célébrant elle-même la "prise de la Bastille", le 14 juillet 1789, qui symbolise pour tous les Français la liberté, la lutte contre toutes les formes d'oppression.

Comme dans toutes les communes françaises, Crégy a perpétué cette fête populaire avec un feu d'artifice qui a enchanté tout le monde ponctué d'un bal. Mais le 14 juillet, c'est surtout la fête républicaine, le symbole de la fin de la monarchie absolue, de la naissance de la Nation souveraine puis celle de la République.

C'est parce que cette fête trouve sa source dans l'histoire de la naissance de la République que sa signification est aussi forte.



Ecoles

P2

Nouvelle organisation pour les écoles

Festivités

P4

Tout sur la Fête de la Pomme

Rentrée scolaire 2008/2009

Nouvelle organisation de la semaine scolaire sur 4 jours

Cette année, la semaine scolaire s'organisera sur 4 jours avec des heures complémentaires pour les élèves en difficulté.

A compter de la rentrée scolaire 2008, l'organisation de la semaine scolaire va changer.

L'école fonctionnera les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il n'y aura donc plus classe le samedi matin.

Modification des horaires

Ecole maternelle Jacques-Tati :

8h 30 / 11h 30
13h 30 / 16h 30.

Groupe scolaire Jean-Rostand (Vignes et Blamont) :

8h 45 / 11h 45
13h 45 / 16h 45.

La grille horaire du transport scolaire tient compte de ces modifications.

Les élèves bénéficieront de 24 heures d'enseignement hebdomadaire au lieu de 26 heures.

Pour les élèves connaissant des difficultés d'apprentissage, il sera mis en place 2 heures d'aide personnalisée par semaine, assurées par les enseignants. Ces enfants seront répartis par petits groupes. L'étude surveillée sera toujours assurée à l'école Jean-Rostand.

Par ailleurs, les activités périscolaires s'adapteront à ce nouveau fonctionnement.

A ce sujet, nous vous rappelons que les inscriptions aux diverses activités (accueil pré et post scolaire, restaurant scolaire, accueil de loisirs sans hébergement) ne sont pas automatiques. Si vous n'avez pas réinscrit votre (vos) enfant(s) pour l'année scolaire 2008/2009, nous vous invitons à vous rendre en mairie le plus rapidement possible.

Il en est de même pour l'étude surveillée et le transport scolaire.



Nous vous informons également du départ en retraite de Mme Leprince, remplacée par Mme Cojean, qui prendra la direction des écoles Jean-Rostand et du Blamont dès le 2 septembre 2008.

Sécurité Un toboggan adapté pour l'école Jacques-Tati

Le toboggan de l'école Jacques-Tati n'a pas été installé pendant l'été. Après le réexamen du dossier, il s'est avéré que ce toboggan n'était pas adapté à des enfants de maternelle.

Le projet n'est pas abandonné mais fait l'objet d'une étude plus approfondie.



Récompense Challenge George-Sand



Ce prix récompense chaque année les élèves du collège George-Sand, qui au cours de leur scolarité ont reçu les félicitations de leurs professeurs chaque trimestre de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Deux jeunes crégyssaises ont été distinguées cette année, il s'agit de Camille Trachet et de Rose Kaysavuk.

École Nouvelle loi sur l'accueil des enfants en cas d'absence des enseignants

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi qui impose l'accueil à l'école des enfants de maternelle et de primaire, en cas de grève ou d'absence «imprévisible» d'un professeur qui n'aurait pu être remplacé.

En cas de grève «d'une ampleur limitée, l'Etat est en mesure d'assurer l'accueil des élèves avec ses propres personnels», selon le ministre de l'éducation nationale. Si l'ampleur est importante, «les communes reçoivent mission d'organiser l'accueil».

Le texte donne obligation aux communes d'organiser l'accueil, si le nombre de grévistes atteint, par école, 25% des enseignants. En contre-partie, les communes percevront une compensation de l'Etat qui s'élèvera à 110 euros par jour. Par ailleurs, l'Etat, et non le maire, endossera la responsabilité pénale de l'accueil.

Le texte impose par ailleurs que l'Etat et les syndicats mènent une «négociation préalable», dans un délai de huit jours maximum, avant tout dépôt d'un préavis de grève. Les enseignants devront déclarer individuellement à leur hiérarchie leur intention de faire grève «48 heures à l'avance».

Espérons que cette mesure ne transforme pas nos écoles en une immense garderie municipale.

Le décret n'étant pas publié à ce jour, nous n'appliquerons pas pour le moment cette loi.

Associatif

La journée des associations

La journée des associations se déroulera le samedi 6 septembre de 10h à 17h à la salle Signoret-Montand.

Ce rendez-vous de la rentrée est important pour soutenir les associations dans leur développement. De nombreuses associations crégysoises liées au sport, à la culture, aux loisirs seront présentes, ainsi que plusieurs services municipaux.

Une belle occasion de venir à leur rencontre et de trouver, en un seul lieu, toutes les informations sur leurs activités et de pouvoir s'y inscrire. Cette journée permet également de répondre à une demande forte des habitants, notamment des nouveaux arrivants qui cher-

chent à mener une activité qui facilite en même temps leur intégration. C'est également l'occasion pour échanger avec les présidents d'association. Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif varié et dynamique, profitez-en.

Les associations de Crégy-lès-Meaux :



Bibliothèque municipale

Tél. : 01 60 24 64 38
Prêt de livres : 3 livres et 2 magazines pour une durée de 3 semaines.
L'heure du conte : mercredi de 10h 30 à 11h 30 (hors vacances scolaires) pour les enfants de 4 à 7 ans.

Accueil de loisirs

Tél. : 01 60 23 24 19
Activités ludiques et sportives pour les enfants.

Maison des jeunes

Tél. : 01 60 44 18 58
Activités diverses tout au long de l'année pour les 11/18 ans.

Aide aux devoirs

Tél. : 01 64 33 66 90
Activité encadrée par des bénévoles qui aident les enfants à organiser leur travail, à apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs.

Association sportive de la Brie

Tél. : 06 19 95 45 55
Activité : football pour enfants et adultes

A.C.S.L. Basket

Tél. : 06 85 32 10 59
Activité : école de basket – loisirs

A.C.S.L. Tennis

Tél. : 01 64 33 58 02
Activité : tennis pour enfants et adultes.

A.C.S.L. Badminton

Tél. : 06 21 94 41 16
Activité : badminton pour enfants et adultes.

Volley club

Activité : volley-ball pour adultes et juniors.

A.C.S.L. Yoga

Tél. : 06 86 20 36 11
Activité : yoga pour adultes.

A.C.S.L. Judo

Tél. : 06 89 44 20 57
Activité : cours de judo enfants et adultes.

A.C.S.L. JU-JUTSU Traditionnel

Tél. : 06 25 55 50 66
Activité : cours pour enfants et adultes.

Taïchi de l'Ourcq

Tél. : 06 09 42 39 30
Activité : taïchi-chuan style Yang.

A.C.S.L. Karate

Tél. 06 89 85 51 56
Activité : karate.

A.C.S.L. Gymnastique

Tél. : 06 65 58 96 62
Activité : Gymnastique pour adultes.

A.C.S.L. Danse

Tél. : 06 67 93 72 77
Activité : danse modern jazz et gymnastique rythmique.

Country Chaps association

Tél. : 06 78 48 58 74
Activité : danse country de débutants à confirmés.

A.C.S.L. Randonnée

Tél. : 06 62 73 91 96 ou info@cregyrando.com.
Activité : randonnées pédestres et balades.

Les carquois de Crégy

Tél. : 01 64 33 77 59
Activité : tir à l'arc pour enfants et adultes.

Crégy-lès-Meaux et son histoire

Tél. : 01 64 34 37 59

Activité : connaissance et sauvegarde du patrimoine historique de la commune.

A.C.S.L. Art'mouv

Tél. : 01 60 09 47 85
Activité : arts plastiques pour enfants, ados et adultes

Le patchwork de fil en aiguille

Tél. : 06 77 76 32 86
Activité à partir de 16 ans : couture, patchwork, apprentissage et maîtrise.

La Tour Noire de Meaux

Tél. : 06 62 19 30 27
Activité : échecs en loisirs et compétition.

Les observateurs de mondes

Tél. : 06 65 55 89 51
Activité : jeux, jeux de société, jeux de figurines, jeux de rôles.

Club de Crégy-lès-Meaux

Tél. : 01 64 33 96 75
Activité : modélisme bateau.

Le manteau d'Arlequin

Tél. : 06 81 93 66 65
Activité théâtrale destinée aux enfants.

Ecole intercommunale de musique

Tél. : 01 60 23 46 18
Activité : solfège, pratique de différents instruments.

Les Amicroches

Tél. : 01 60 04 23 27
Activité : chants, chorale, œuvres variées.

Horizons nouveaux

Tél. : 06 88 20 12 00
Activité : Club du 3^{ème} âge, (repas, sorties, spectacles, voyages).

La Farandole

Tél. : 06 16 51 62 72
Activité : Repas des moissons



INFOexpress

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
Le samedi : de 10h00 à 12h00

→ Contacter la mairie :



Accueil : 01 60 23 48 88
Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45
Service scolaire : 01 60 23 41 50 ou : 01 60 23 46 85
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72
Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le : 06 23 32 02 97

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

→ Allocation rentrée scolaire 2008



Celle-ci est versée sous condition de ressources et - modulée selon l'âge de l'enfant - aux familles ayant des revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Les personnes qui perçoivent au moins une prestation familiale et sociale n'ont pas de démarche administrative à effectuer. Celles qui ne sont pas allocataires doivent renvoyer à la C.A.F. de Seine-et-Marne un dossier de demande d'allocation de rentrée scolaire.

Pour toute information, contactez le 0 820 25 25 25 (numéro payant) ou par internet : www.caf.fr.

→ Collecte extra-ménagers

La prochaine collecte des déchets extra-ménagers aura lieu le mercredi 24 septembre 2008. Vous trouverez sur les panneaux d'informations municipales un récapitulatif des déchets que vous pouvez déposer sur le trottoir.

→ Recyclage

Un collecteur de piles usagées est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Travaux d'été Améliorer les équipements municipaux

A Crégy-lès-Meaux, en juillet et en août, c'est aussi le temps des chantiers d'été. Ecoles, espaces sportifs et culturels, voirie, espaces verts, autant de travaux engagés par la municipalité pour mieux répondre aux besoins des habitants. Ainsi, nous avons réalisé :

- > Le préau de l'école Jean-Rostand.
- > L'aménagement d'un parking pour les enseignants et le personnel de l'école Jean-Rostand.
- > La reconstruction du lavoir.
- > L'espace multi-sports près de la maison des jeunes. (photo)
- > La réfection de la signalisation dans toute la commune.
- > Le contrôle des plaques d'égout.

Eclairage public

Des problèmes d'éclairage sont survenus dans le quartier des Vignes. Ce problème a été résolu par les services techniques. Toutes nos excuses aux habitants qui ont subi ces désagréments au cours du week-end du 23 et 24 août.

Sécurité Un nouveau policier municipal

Le 1^{er} septembre, notre nouveau policier municipal prendra ses fonctions.

Etat civil

NAISSANCES :

AKDIM Nora	25/06/2008
GRAS Gabriel	06/07/2008
PIHEM Melody	06/07/2008
COSTE Evan	07/07/2008
VIDAL Floran	15/07/2008
GORBINKOFF Cécilia	17/07/2008
THÉVENIN Clément	30/07/2008
FEKIR Rubis	09/08/2008

MARIAGES :

PINI Max & TRAN-VAN Christelle	21/06/2008
CANIOT Christophe & GOUEMANT Aude	28/06/2008
MARSOL Nicolas & FLEURANT Angélique	12/07/2008
HOLANDER Laurent & LAGRANGE Murielle	12/07/2008

DECES :

KUC née SEREDINTZEFF Martha	17/07/2008
JUVIGNY Georges	24/07/2008



Démocratie participative Réunions publiques pour la présentation des travaux dans vos quartiers

Le samedi 30 août, une réunion publique à l'attention des habitants de la Fontaine-Sarrazin a eu lieu au cours de laquelle nous avons pu leur annoncer la réalisation de 120m de voirie, rue du Chemin noir.

Le samedi 6 septembre, nous serons dans le quartier de la Fayotte de 10h à 12h pour expliquer nos projets pour ce quartier.

Tradition Fête de la Pomme et Vide grenier

Le dimanche 28 septembre, de 9h à 18h, la mairie de Crégy-lès-Meaux organise la Fête de la Pomme. A cette occasion, vous découvrirez le presseur et vous pourrez acheter du jus de pomme pressé sur place. De nombreuses animations auront lieu au cours de cette journée : balades en poney, duo clownesque... et un vide grenier réservé aux particuliers. Réservation et règlement en mairie.

Tél. : 01 60 23 26 86. Clôture des inscriptions le 23 septembre.

Prix du mètre linéaire 3 euros pour les habitants de la commune (se munir d'un justificatif de domicile), 4 euros pour les habitants des autres communes.

Buvette et restauration sur place.

Environnement L'épandage...

Un certain nombre d'entre-vous nous ont fait part de leur inquiétude sur les mauvaises odeurs qui persistent à Crégy ces derniers jours. Rassurez-vous, celles-ci ne proviennent pas de l'ancien site d'enfouissement technique, mais de l'épandage fait par quelques agriculteurs.



Guide des festivités

Septembre

> Le samedi 6 septembre, **journee des associations** à l'espace Signoret-Montand

> Le 7 septembre, **brocante du judo** autour du gymnase

> Le 28 septembre, **fête de la pomme** au Blamont avec de nombreuses animations.

(Vous pouvez encore déposer vos bouteilles vides - champagne, crémant ou mousseux - aux services techniques, elles seront utilisées pour collecter le jus de pomme.)

Zoom sur Le Ju-Jutsu traditionnel

Cet art martial qui prend ses racines au Japon, était pratiqué par les Samourais dès le 9^{ème} siècle sur les champs de bataille.

Ce sport propose à la fois, une activité physique, une technique (programme varié et ludique), axé sur la respiration (la détente), la recherche de l'énergie (le ki), l'étude des katas (la tradition), le travail à mains nues ou avec armes (le self-défense), le tout empreint de philosophie (le tao, les 5 éléments). Cette discipline est à but non compétitif : il n'existe pas d'adversaires, pas de dualité, pas d'affrontements. Les inscriptions se font tout au long de l'année et quel que soit l'âge. Dès votre arrivée, un éducateur vous enseignera les bases du Ju-Jutsu.

Nous serons présents à la salle Signoret-Montand le samedi 6 septembre au cours de la Journée des Associations.

DAB

Un distributeur de billets à Crégy



Depuis que le supermarché Champion avait supprimé son D.A.B. (Distributeur Automatique de Billets), il était impossible d'effectuer des retraits d'argent à Crégy-lès-Meaux. **Dès la fin d'année, un distributeur 24 h/24h sera installé place Jean-Rostand.**

